

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NON RECOURS / NON APPEL

Afin de permettre au greffe de la cour administrative de réaliser les opérations de recherches, votre demande doit comporter impérativement toutes les informations suivantes :

<p>Décision concernée : Joindre la copie de la décision</p> <p>N° de la décision : _____</p> <p>Nature de la décision (jugement, ordonnance, arrêté etc...) :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Auteur de la décision :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Date de la décision : _____</p>	<p>Dénomination et coordonnées du demandeur :</p> <p>Civilité :</p> <p>Nom :</p> <p>Adresse :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel :</p> <p>Date de la demande :</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
---	--

Ce formulaire peut être adressé à la cour administrative d'appel de Nancy :

Par courrier : 6 rue du Haut-Bourgeois - CS 50015 - 54035 NANCY Cedex - Téléphone : 03.83.35.05.06 (standard)

Par courriel : greffe.caa-nancy@juradm.fr

PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

CERTIFICAT NON RECOURS / NON APPEL

Je soussignée, Isabelle Stoll, greffière en chef de la cour administrative d'appel de Nancy :

Certifie que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours/appeal à la date de ce jour, sous réserve de la saisine par erreur d'une autre juridiction.

Fait à Nancy, le

Po/La greffière en chef

Certificat de non retrait : Seule l'autorité administrative qui a pris la décision en cause, est susceptible de l'avoir retirée et de fournir des renseignements à cet égard.